



1/2

## MAIRIE DE BARGEMON

### Date de convocation

Le 31 mars 2025

### Date d'affichage

04/04/2025

### Nombre de Conseillers

En exercice : 13

Présents : 11

Procurations : 1

Absents : 2

### Ordre du Jour :

- Taux d'imposition 2025
- Refus projet antenne Bouygues à Favas
- Résiliation abonnement ID83
- Renouvellement convention avec l'association Moli d'Oli
- Demande de subvention
- \* Barrières en rondins parking école
- Acquisition d'un véhicule pour la voirie

### Questions diverses :

Néant

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 avril, le Conseil Municipal de la commune de Bargemon s'est réuni en Mairie - salle du Conseil Municipal, en présence de Madame Nadine DECARLIS, Maire, qui préside et ouvre la séance à 18h00.

### Secrétaire de séance :

M. Christophe SARKISSIAN

### Présents :

Monsieur Christophe SARKISSIAN, Monsieur Christian BOBENRIETH, Madame Francine COLLART, Madame Magali LÉRIS, adjoints,

Monsieur Patrick PORRE, Monsieur Patrick PELISSOU, Monsieur Jean-Claude AUGIER, Monsieur Geert GOEMAN, Monsieur Robert ROUX, Monsieur Yves BACQUET, conseillers

### Procuration :

Madame Nathalie BEGLIUTI à Monsieur Christian BOBENRIETH

### Absents :

Madame Caroline VICQUENAULT

Madame la Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu du 25/02/2025.

Approuvé à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR :

#### - Taux d'imposition des taxes directes locales 2025 :

Sans augmentation des taux d'imposition des taxes directes locales, la recette est de 884 648€ (779 649€ en 2024)

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties (24.46%)
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (59.40%)
- Taxe d'Habitation (10.71%)

Le produit de la Taxe d'Habitation résidence secondaire s'élève à 104 005€, selon la délibération du 26/09/2024.

Madame la maire propose de ne pas appliquer d'augmentation des taux pour l'année 2025.

Voté à l'unanimité.

#### - Refus du projet d'implantation d'une antenne Bouygues à Favas :

Madame la maire informe le conseil municipal que suite au programme New Deal (programme pour la résorption des zones blanches) une demande a été faite de la part de l'opérateur Bouygues, pour une implantation d'antenne sur le plateau de Favas, Une antenne a déjà été mise en place par l'opérateur Free.

Madame la Maire propose de refuser l'implantation de l'antenne Bouygues.

Voté à l'unanimité.

#### - Résiliation de l'abonnement avec ID83 :

ID 83 est une entreprise spécialisée dans l'ingénierie, un abonnement avait été instauré avec la précédente municipalité. Madame la maire propose de résilier cet abonnement suite à la création de Var Ingénierie par le Département et notre choix d'adhérer par délibération du 11/03/2024, à celle-ci.

Voté à l'unanimité.

#### - Renouvellement de la convention avec l'association Moli d'Oli

Madame la maire informe que la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la commune et l'association Moli d'Oli, signée le 29/06/2022, pour une durée de trente-six mois arrive à échéance. Madame la maire propose de renouveler cette convention, dans les mêmes conditions.

Voté à l'unanimité.

2/2

**MAIRIE DE BARGEMON**

Conseil Municipal du

04 avril 2025

- **Demande de subvention pour achat de barrières bois en rondins, parking école**

Madame la maire informe qu'il est nécessaire de changer, pour des mesures de sécurité, les barrières détériorées qui se trouvent au parking de l'école :

Montant du matériel HT :	2 454.76 €
Demande au Conseil Départemental 80 % :	1 963.81 €
Autofinancement 20 % :	490.95 €

Voté à l'unanimité.

- **Acquisition d'un véhicule communal**

Madame la maire informe du projet d'achat d'un véhicule Piaggio pour le service technique. En effet, le véhicule actuel est âgé de 22 ans et a besoin d'être changé. Une demande de devis a été faite pour l'achat d'un véhicule neuf, le montant de l'achat s'élève à 30 510.00€ TTC, carte grise comprise, la commune recherche si une subvention peut être obtenue.

Voté à l'unanimité.

Fin de séance 18h22.

Mme Nadine DECARLIS  
Maire

M. Christophe SARKISSIAN,  
Secrétaire

